



# LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »  
Louis Veuillot

## Cent ans après, toujours antisillonnistes

Il est du devoir d'un pape « de veiller à la pureté de la foi et à l'intégrité de la discipline catholique, de préserver les fidèles de l'erreur et du mal, surtout quand l'erreur et le mal leur sont présentés dans un langage entraînant qui, voilant le vague des idées et l'équivoque des expressions sous l'ardeur d'un sentiment et la sonorité des mots, peut enflammer des cœurs pour des causes séduisantes, mais funestes.

Telles ont été naguère les doctrines des prétendus philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, celles de la Révolution et du libéralisme tant de fois condamnées ; telles sont encore aujourd'hui les théories du Sillon qui, sous leurs apparences brillantes et généreuses, manquent trop souvent de clarté, de logique et de vérité, et, sous ce rapport, ne relèvent pas du génie catholique et français »<sup>1</sup>.

C'était le 25 août 1910. On conçoit facilement que ces lignes papales n'étaient pas faites pour enchanter les sillonnistes.

Le pape a usé d'une longue patience envers eux car il s'était plu à reconnaître en eux « des âmes élevées, supérieures aux passions vulgaires et animées du plus noble enthousiasme pour le bien ».

Il a attendu aussi, à cause de la magnifique action entreprise et menée sur le terrain social au début : « c'étaient les beaux jours du Sillon ».

### Le cœur riche mais l'esprit ignorant

Depuis, le mouvement a dévié. Saint Pie X en donne une raison qui pourrait bien s'adresser à nous encore aujourd'hui et plus que jamais.

« Les fondateurs, jeunes, enthousiastes, et pleins de confiance en eux-mêmes, n'étaient pas suffisamment armés de science historique, de saine philosophie et de forte théologie pour affronter sans péril les difficiles problèmes sociaux vers lesquels ils étaient entraînés par leur activité et leur cœur, et pour se prémunir, sur le terrain de la doctrine et de l'obéissance contre les infiltrations libérales et protestantes ».

Le pape devait parler pour éclairer tous ceux, jeunes laïcs, prêtres et séminaristes qui étaient entrés dans le sillage de ce mouvement.

On comprend mieux l'intervention du souverain pontife face à la prétention des sillonnistes à se soustraire à l'autorité de l'Eglise. Ils ont des théories spéciales sur tout et « pour justifier leurs rêves sociaux, ils en appellent à l'Evangile interprété à leur manière et, ce qui est plus grave encore, à un Christ défiguré et diminué ».

Sans doute poursuivent-ils un noble but, mais ils oublient l'enseignement catholique dont les principes sont fixés et confirmés par l'histoire.

Il y a la diversité des classes que les sillonnistes veulent détruire. La souveraineté du peuple qu'ils prônent est contraire à l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

« Ils vont donc au rebours de la doctrine catholique, vers un idéal condamné ».

Le pape prouve qu'il connaît ce qu'il condamne, il expose dans sa « Lettre » les théories du Sillon et ses erreurs. Il en montre les conséquences funestes.

### L'erreur d'une émancipation à tous crins

Le Sillon est partisan de la démocratie dont les bases sont : liberté, égalité, fraternité. Il veut l'émancipation politique, économique et intellectuelle : l'autorité devra être consentie par les citoyens ; il n'y aura plus de patrons, et ce ne sera pas cependant

**Page 1 Editorial** M. l'abbé X. Beauvais

**Page 4 Les principes de l'action catholique (1)**

par M. l'abbé F.-M. Chautard

**Page 9 Le sacerdoce et la génération Vatican II**

par M. l'abbé B. Schaeffer

**Page 11 Lectures de vacances**

**Page 13 Allegro, ma non troppo**

par M. l'abbé F.-M. Chautard

**Page 14 Un prêtre répond à vos questions**

par M. l'abbé J.-P. Boubée

**Page 15 Activités — Annonces**

1. Notre charge apostolique.

le socialisme; chacun devra travailler en vue de l'intérêt général, faisant fi de l'intérêt particulier.

Aux erreurs du Sillon, saint Pie X oppose la doctrine catholique. L'autorité ne réside pas dans le peuple, mais elle vient de Dieu qui la délègue à qui il veut. Pour le Sillon, l'autorité vient bien de Dieu, mais elle remonte d'en bas, du peuple, pour investir ceux qui seront les dépositaires de cette autorité.

Dans le système sillonniste, l'autorité disparaît et il n'y a plus d'obéissance.

« La cité future à laquelle Le Sillon travaille n'aura plus de maître, ni de serviteurs; les citoyens y seront tous libres, tous camarades, tous rois ».

L'Église proclame, elle, la nécessité d'une autorité, laquelle ne détruit pas la liberté et n'attente nullement à la dignité des hommes en exigeant leur soumission, car, en définitive, toute autorité vient de Dieu.

Le Sillon soutient que toute inégalité étant une injustice, la démocratie qui prêche l'égalité absolue entre tous les hommes est la seule forme de gouvernement légitime. Or l'Église n'a jamais donné une préférence de gouvernement à la démocratie. Il faudra attendre les derniers papes du XX<sup>e</sup> siècle et du début du XXI<sup>e</sup> siècle pour prôner la démocratie universelle au risque, comme l'écrivait saint Pie X, de « se former de la justice et de la légalité un concept qui n'est pas catholique ».

## La fraternité

Elle n'a pas pour base l'amour des intérêts communs ou la simple notion d'humanité « englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec leurs misères aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles ».

Or le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des erreurs ni dans l'indifférence en face de l'erreur et du mal, mais bien dans le zèle pour la vérité qui améliore intellec-

tuellement et moralement, et même matériellement, les autres hommes. La source de l'amour mutuel des hommes les uns pour les autres, c'est l'amour de Dieu, notre Père commun, et l'amour de Jésus-Christ dont nous sommes les membres. C'est donc l'amour de Dieu et de Jésus-Christ qui procurera le plus grand bonheur des hommes ici-bas.

## La dignité humaine

Elle demande, selon la théorie sillonniste, que chaque individu puisse se libérer de toute tutelle étrangère. La dignité humaine consiste en réalité dans l'accomplissement du devoir d'état là où la Providence a placé chacun.

« Et donc les humbles de la terre [...] qui se contentent de tracer modestement leur sillon, au rang que la Providence leur a assigné en remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la patience chrétienne, ne seraient-ils pas dignes du nom d'homme, eux que le Seigneur

tirera un jour de leur condition obscure pour les placer au ciel parmi les princes de son peuple » ?

Le pape n'a pas tout dit des erreurs du Sillon, mais il s'arrête ici pour envisager maintenant « l'influence de ses erreurs sur la conduite pratique du Sillon et sur son action sociale ».

Le Sillon en pratique est l'image de cette cité future à l'élaboration de laquelle il prétend travailler de toutes ses forces. Chez lui, il n'y a plus de hiérarchie, les chefs sont sortis de la masse, la plus grande liberté est laissée à tous et à chacun, aucune autorité intellectuelle n'est admise pour la direction des études, la camaraderie la plus absolue règne entre tous ses membres, qu'ils soient laïques ou prêtres. Voilà ce qui explique que, même chez les séminaristes et les prêtres, on ne rencontre plus le respect, la docilité, l'obéissance dus aux évêques. Les évêques représentent le passé, tandis que les sillonnistes eux, représentent l'avenir.

L'Église, pour le Sillon, n'aurait pas encore réussi à réaliser l'œuvre sociale voulue par le Christ et « les grands évêques et les grands monarques qui ont créé et glorieusement gouverné la France n'ont pas su donner à leur peuple ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du Sillon ».

## Le souffle de l'Esprit ou de la Révolution ?

Il n'y a pas de doute que « le souffle de la Révolution a passé par là ».



Marc Sangnier et des membres du Sillon.

### CARNET PAROISSIAL

*Ont été régénérés de l'eau du baptême*

|                     |         |
|---------------------|---------|
| Juliette ROBERT     | 29 mai  |
| Loanne PADRE        | 29 mai  |
| Arnaud CABANIS      | 30 mai  |
| Amicie TOLLET       | 5 juin  |
| Jeanne-Marie COLLOT | 12 juin |
| Françoise MAWJI     | 13 juin |

*Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique*

|                             |                      |
|-----------------------------|----------------------|
| Geneviève BOURGEOIS, 79 ans | 1 <sup>er</sup> juin |
| Olivier KRAFFT, 83 ans      | 7 juin               |

Église Saint-Nicolas du Chardonnet  
23, rue des Bernardins — 75005 Paris  
Téléphone 01 44 27 07 90 — Fax 01 43 25 14 26  
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr  
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :  
Abbé Xavier Beauvais

Composition : www.actuance.eu  
Impr. Moutot - 92100 Montrouge  
ISSN 0985.1526 — Tirage : 2100 ex.

CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

Quand on considère l'action sociale du Sillon, on est bien forcé de reconnaître qu'il ne donne pas satisfaction à l'Eglise. Il inféode l'Eglise au parti de la démocratie universelle. Les sillonnistes ne défendent l'Eglise que s'ils y trouvent leur avantage. Et pourtant, ils ne craignent pas d'afficher leur foi catholique. En eux il y a deux personnes, l'individu et le sillonniste.

Il fut un temps où Le Sillon se proclamait catholique. Plus tard on affirma qu'il ne serait pas anticatholique : « ce fut l'époque du plus Grand Sillon ». On conviait alors tous les hommes, catholiques, protestants, francs-maçons à travailler avec une généreuse émulation à l'œuvre commune. Une telle promiscuité, on le sait, engendre de graves dangers. De toute cette agitation du Sillon, il ne pouvait résulter que des avantages pour le socialisme.

« Oui, vraiment, on peut dire que Le Sillon convoie le socialisme, l'œil fixé sur une chimère ».

Ce désir latent d'une sorte de religion plus vaste que l'Eglise catholique, déjà bien présent dans cette pensée sillonniste, c'est celui que l'on retrouve dans les officines qui réclament un nouvel ordre mondial.

Toutes ces aberrations s'expliqueront toujours par le travail des loges maçonniques et par les accointances de tant de catholiques libéraux (les idiots utiles) avec la Révolution.

Saint Pie X conclut sa lettre en rappelant aux évêques qu'ils doivent

continuer la mission des apôtres et ne pas négliger les questions sociales.

Quant aux sillonnistes qui désirent collaborer à la réorganisation chrétienne de la société, ils doivent se

cessera d'avoir les compromissions les plus dangereuses avec les pires ennemis de notre foi, jusqu'à, dit-on, faire des conférences en tenue blanche dans les loges.



Saint Pie X

placer sous l'autorité des évêques et sous l'appellation de « Sillons catholiques ».

Le souverain pontife exprime l'espoir d'une soumission des sillonnistes. Marc Sangnier enverra au pape une lettre de soumission, mais la suite obligera à reconnaître qu'il n'a jamais abandonné ses erreurs dans la lutte pour son idéal démocratique et social. C'est ainsi qu'on le vit, lors des campagnes antimilitaristes qui faisaient rage après la guerre, être un partisan résolu du désarmement universel ; ou encore pendant son passage à la chambre bleu-horizon, Sangnier était toujours prêt à soutenir de ses votes les propositions socialistes. Depuis, il ne

Ses plus chers disciples n'ont-ils pas donné leur adhésion au serment du Front populaire ? Marc Sangnier, malgré sa soumission, n'a jamais abandonné ses erreurs premières, qu'il a continué de plus belle à défendre et à propager.

Saint Pie X, ici comme dans le modernisme, avait vu clair. Les condamnations, comme toujours, étaient fortement motivées et la suite des événements jusqu'à nos jours, tant dans l'Eglise que dans certains syndicats dits chrétiens, est venue apporter de nouvelles preuves de sa haute sagesse.

Abbé Xavier BEAUVAIS

## HORAIRES DES MESSES

### Dimanche

- 8 h 00 : Messe lue
- 9 h 00 : Messe chantée grégorienne
- 10 h 30 : Grand-messe paroissiale
- 12 h 15 : Messe lue avec orgue
- 16 h 30 : Chapelet
- 17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.
- 18 h 30 : Messe lue avec orgue

### En semaine

- Messe basse
- à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
- La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe.

# Les principes de l'action catholique (1)

— Abbé François-Marie Chautard —

Comme l'a nettement diagnostiqué saint Pie X dans son encyclique *Notre charge apostolique* du 25 août 1910<sup>1</sup>, le « péché originel » du Sillon ne résida pas dans un manque de générosité mais de formation.

Ce fait est important : M. Sanguier, ses adeptes furent des catholiques pieux et zélés ; hélas, leur ardeur fut dévoyée par un manque cruel de connaissance et leur émancipation de l'autorité ecclésiastique. C'est pourquoi, avant de se lancer dans l'action<sup>2</sup>, il est indispensable de se former.

Au reste, avant même de chercher les *principes* de l'action catholique, il importe de connaître la *nature* de l'action catholique. Mais pour le savoir, il convient de se pencher sur le *but* de l'action catholique.

## I – BUT DE L'ACTION CATHOLIQUE : LA CHRÉTIENTÉ

Saint Pie X a donné une description de la nature de l'Action catholique dans sa magistrale encyclique *Il fermo proposito* du 11 juin 1905 :

« Tous, en vérité, dans la Sainte Eglise de Dieu, nous sommes appelés à former ce corps unique dont la tête est le Christ ; corps étroitement organisé, comme l'enseigne l'apôtre saint Paul (...), et bien coordonné dans toutes ses articulations, et cela en vertu de l'opération propre de chaque membre, d'où le corps tire son propre accroissement et peu à peu se perfectionne dans le lien de la charité.

Et si dans cette œuvre d'« édification du Corps du Christ » (...), Notre premier devoir est d'enseigner, d'indiquer la méthode à suivre et les moyens

à employer, d'avertir et d'exhorter paternellement, c'est également le devoir de tous Nos Fils bien-aimés, répandus dans le monde entier, d'accueillir Nos paroles, de les réaliser d'abord en eux-mêmes et de contribuer efficacement à les réaliser aussi chez les autres, chacun selon la grâce qu'il a reçue de Dieu, selon son état et ses fonctions, selon le zèle dont son cœur est enflammé.

Ici, Nous voulons seulement rappeler **ces multiples œuvres de zèle, entreprises pour le bien de l'Eglise, de la société et des individus, communément désignées sous le nom d'Action Catholique**, qui, par la grâce de Dieu, fleurissent en tout lieu... ».

L'Action catholique a donc pour but l'instauration du règne de Jésus-Christ dans l'Eglise, dans les sociétés, dans les individus. Le champ de son activité est immense et regarde tant la société civile qu'ecclésiastique. Il ne faut donc pas la réduire à l'apostolat de personne à personne. Elle vise au contraire l'instauration intégrale du règne de Jésus-Christ.

On peut résumer cela en un mot, et saint Pie X le fait lui-même dans un passage célèbre. Ce qu'il faut viser, c'est la restauration de la « cité catholique » :

« Vénérables frères, il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose comme docteur et en législateur, on ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Eglise n'en jette les bases et ne dirige les travaux. Non, *la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées*. Elle a été, elle est, c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique »<sup>3</sup>.

Les papes parlent également de restauration de l'ordre social. Qu'on parle d'ordre social ou de cité catholique, ou même de civilisation catholique ou encore de chrétienté, cela indique une finalité bien déterminée. Il ne s'agit pas d'agir uniquement sur les individus ou des micro-sociétés comme la famille mais sur la société tout entière dans son enchevêtrement d'institutions tant sociales que politiques. C'est le village, le quartier, la province, le pays qui doivent être chrétiens. Mais ce sont aussi les corps de métiers, les entreprises, les écoles.

Loin de se réduire à la culture, à l'aspect médiatique ou à l'événementiel, la civilisation chrétienne tend à la christianisation entière des individus et des sociétés (tant civiles qu'ecclésiastiques) comme le fut la chrétienté à laquelle se réfère saint Pie X<sup>4</sup>.

Pour le comprendre, il faut en revenir à une donnée fondamentale de toute l'action chrétienne, de toute la morale chrétienne, de toute la vie chrétienne : le dogme de la grâce.

## II – PRINCIPES FONDAMENTAUX

### Principe fondamental : le dogme de la grâce

Ce dogme permet de toujours

1. Cf. *Éditorial* pages précédentes.

2. Nous pourrions ajouter non seulement avant mais pendant l'action. Car, on peut se former, puis, dans le feu de l'action, oublier avec les mois et les années la formation initiale. Ainsi s'expliquent nombre de défections et de dérives progressives.

3. *Notre Charge apostolique*, 25 août 1910, *Documents pontificaux de sa Sainteté Pie X*, t. 2, publications du Courrier de Rome, 1993, p. 255.

4. La question, à vue purement humaine, de la possibilité actuelle et immédiate d'une telle entreprise est autre. Elle ne saurait cependant remettre en cause les principes et en particulier le devoir de tendre à cet idéal. Par ailleurs, en politique – chrétienne ou non – le pire des travers est de s'estimer battu d'avance. Toute l'histoire de l'Eglise manifeste au contraire la possibilité, dans les conditions les plus sombres, de l'instauration du règne social de Jésus-Christ. Cf. les conversions de Constantin ou de Clovis ainsi que l'épopée de sainte Jeanne d'Arc.

saisir la façon d'envisager la vie chrétienne. Évidemment, cela suppose des nuances, beaucoup de nuances, mais ce principe est fondamental et son oubli conduit à des catastrophes.

Ce principe peut s'énoncer de la manière suivante : la grâce – ou la vie surnaturelle – vient se greffer sur une nature humaine blessée par le péché originel.

La vie surnaturelle est une greffe. Cela signifie qu'il n'y aurait pas de grâce, de participation à la vie divine, s'il n'y avait une âme, un soubassement naturel, une intelligence capable de connaître Dieu et un cœur façonné pour aimer Dieu.

En conséquence, la sainteté d'un homme n'est pas celle d'un ange. Celle d'un adulte n'est pas celle d'un enfant et ainsi de suite. C'est pourquoi l'on peut dire que la grâce épouse les contours de la vie naturelle.

Or, cette grâce a deux effets. Le premier, plus fondamental, consiste à élever la nature. Ainsi, la surnature élève l'intelligence par la lumière de la foi et la volonté par la charité, l'es-

pérance et toutes les vertus morales.

La grâce ne fait pas cependant qu'élever la nature. Elle soigne une nature humaine blessée par le péché originel, prompt à tomber dans l'erreur, dans la dureté de cœur, la facilité, l'amour de ses aises, l'égoïsme, la sensualité. La grâce vient corriger ces mauvaises tendances. Elle redresse l'esprit par la Révélation surnaturelle, la vie de foi, elle guérit la volonté de son amour-propre, de son égoïsme par la charité et les autres vertus.

Face à ce dogme de la grâce qui vient pénétrer une nature, en l'élevant et la redressant, deux erreurs opposées se dressent avec leurs inévitables avatars : l'angélisme et le naturalisme. – L'angélisme met indûment l'accent sur la surnature au détriment de la nature et de la nature blessée. Il oublie que la sainteté dépend du terreau dans lequel elle est plantée. Concrètement, l'angélisme pour un chrétien revient à se limiter à la prière sans faire son devoir d'état. Dans la vie professionnelle, cela consiste à

accumuler les neuvaines pour avancer ses dossiers sans pour autant les travailler. Pour une mère de famille, c'est être à la messe quand ses enfants rentrent de classe ou que son mari rentre du travail.

– Le naturalisme consiste au contraire à exalter la nature en perdant de vue non seulement les blessures profondes de la nature (le péché originel), mais surtout les apports de la grâce et des moyens surnaturels. De manière pratique, un « apôtre » naturaliste pense convertir les âmes à coup d'arguments savants sans user de prières et de pénitences. Un père de famille naturaliste ne pense pas à donner à son enfant les moyens surnaturels : l'enfant reste dans une école non catholique, baignant ainsi dans une atmosphère d'où le surnaturel est exclu.

Dans le domaine de l'action catholique, ces données ont une importance capitale. Car celle-ci doit tenir compte et de la nature humaine et de la grâce.

Bien imprudent serait le missionnaire qui ne tiendrait aucun compte des coutumes locales ou de la nature humaine et qui se lancerait tête baissée dans l'apostolat ! « juif avec les juifs » disait saint Paul, en connaissance de cause...

C'est précisément cela qu'avait oublié Marc Sangnier. Pêchant par naturalisme, ce dernier s'illusionna profondément sur la nature humaine et s'imagina une société d'égaux où les personnes désormais adultes auraient d'elles-mêmes un comportement responsable. Double chimère. Sangnier oubliait, d'une part, l'inégalité naturelle des hommes à l'origine d'une nécessaire hiérarchie sociale et politique, et, d'autre part, la blessure du péché originel à l'origine du comportement répréhensible et irresponsable de nombre d'hommes.

Saint Pie X pointa l'erreur : le Sillon « travaille à réaliser une ère d'égalité qui serait par là-même une ère de meilleure justice. Ainsi pour lui, toute inégalité de condition est une injustice (...) »

C'est un principe souverainement contraire à la nature des choses, gé-



Baptême de Clovis

nérateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social »<sup>5</sup>.

Bien au contraire, l'Église a toujours enseigné à conserver et protéger l'ordre naturel et les coutumes légittimes des peuples pour les christianiser. C'est pourquoi, dans l'Action catholique, la première règle est de s'adapter au réel. Et le réel, c'est cet enchevêtrement de la nature et de la surnature. Il faut respecter les deux ordres, ne pas tenir l'un sans l'autre mais faire en sorte que la grâce vienne élever et guérir l'ordre naturel.

L'Action catholique doit donc veiller à agir suivant l'ordre naturel et imprégner l'ordre naturel de la grâce. En un mot, elle doit christianiser l'ordre des choses.

## Deuxième principe: la nature sociale de l'homme

La première application de ce premier principe consiste à prendre acte d'un fait de nature : l'homme n'est pas un être isolé. Il vit en société et n'atteint son bien non pas de manière individuelle mais collective, sociale, politique. Laissé à lui seul, même dans l'ordre naturel, l'homme est incapable d'arriver à son bien spécifiquement humain : la vertu, au double sens de contemplation et d'intégrité morale. Laissé à lui-même, l'homme est un sauvage. Sans éducation par sa famille et la société, l'homme reste un adolescent perpétuel, dominé par ses instincts les plus grossiers.

« La réalisation intégrale du bien spécifiquement humain, note le père Lachance, est conditionnée au concours un et multiple de la collectivité. C'est donc à titre d'homme que l'individu est sociable. S'il n'avait pas de biens spirituels à poursuivre, il lui suffirait, comme c'est le cas de plusieurs espèces d'animaux, de vivre à l'état grégaire »<sup>6</sup>.

## Les corps intermédiaires

Par ailleurs, cette vie en société n'est pas un collectivisme où il y aurait d'un côté l'État tout-puissant et provident et de l'autre l'individu isolé. Ce collectivisme, tenté par le communisme au prix de carnages humains et de naufrages économiques, ne peut

exister que sous la forte pression de puissants organes politiques ou financiers.

L'ordre politique naturel n'est pas ainsi. Il comporte ce qu'on appelle les corps intermédiaires. C'est-à-dire qu'entre l'individu et l'État (le pouvoir politique suprême), se trouvent la famille, le quartier, le village, la province, l'entreprise locale, etc.

« Les corps intermédiaires, écrivait René Pierron, sont des groupes sociaux, des groupements humains, situés entre l'individu isolé (ou la famille, cellule de base) et l'État. Ils sont constitués soit *naturellement*, soit par *accord délibéré* en vue d'atteindre *une fin commune* aux personnes qui les composent »<sup>7</sup>.

Michel Creuzet poursuit : « Ils sont complémentaires les uns des autres aux plans :

*Local* : groupe ayant trait aux lieux de naissance, de vie, d'éducation d'une personne : village, paroisse, commune (...)

*Professionnel* : groupes ayant trait à l'activité humaine : entreprise, profession, métier, syndicats (...)

*Culturel* : école, académie locale, société de musique (...)

*Religieux* : la paroisse, le diocèse et leurs œuvres ;

*Récréatif* : groupes sportifs, de tourisme, de loisirs, de collectionneurs, etc »<sup>8</sup>.

Tout cet ensemble d'échelons intermédiaires constitue une organisation qui applique le principe de subsidiarité, savoir : une sorte de délégation, de décentralisation du pouvoir.

Et chaque corps intermédiaire imprime sa marque sur l'individu. L'homme est naturellement marqué par sa famille, sa ville, sa formation, son corps de métier, son pays, sa culture.

Par conséquent, prétendre christianiser l'homme séparément de ses structures de vie est une illusion profonde. Si l'homme vit dans un univers athée, c'est-à-dire sans Dieu, dans sa famille, dans son travail, dans toute sa vie sociale, alors, de manière générale, il est utopique de prétendre à sa réelle sanctification. Dès lors, si l'on veut christianiser l'homme, il faut

christianiser la société : les corps intermédiaires et finalement toutes les institutions sociales et politiques.

C'est ce que l'Église s'est toujours efforcée de réaliser : elle a pris l'homme tel qu'il était, au sein d'une société. Alors, après avoir converti des individus, elle a baptisé les nations et les a christianisées : c'est la Chrétienté.



Sceau de saint Louis

En somme, toute la doctrine sociale et politique de l'Église peut se concentrer dans l'application de ces deux premiers principes :

**La grâce doit imprégner toute la nature de l'homme sans la détruire ;**

**Or, l'homme est sociable ;**

**La grâce doit donc imprégner sans la détruire toute la vie sociale et politique de l'homme.**

Comme l'écrivait saint Pie X, l'Action Catholique dépasse le cadre des individus : « Ici, Nous voulons seulement rappeler ces multiples œuvres de zèle, entreprises pour *le bien de l'Eglise, de la société et des individus*, communément désignées sous le nom d'Action Catholique ».

Malheureusement, des intellec-

5. Notre Charge apostolique, 25 août 1910, Documents pontificaux de sa Sainteté Pie X, t. 2, publications du Courrier de Rome, 1993, p. 258.

6. Louis Lachance o.p. *L'humanisme politique de St Thomas d'Aquin « individu et état »* - Editions Sirey, p. 71.

7. Cité par Michel Creuzet, *Les corps intermédiaires*, éd. des cercles Saint Joseph, supplément à *Verbe*, n° 137 et 138, p. 11.

8. Ibidem.

tuels peu au fait des réalités concrètes<sup>9</sup> s'imaginent qu'il n'est pas nécessaire de christianiser les sociétés jusque dans leurs institutions politiques mais qu'il suffit d'œuvrer dans le monde de la culture et des idées. Qu'il suffit de brasser l'air par de l'événementiel, du culturel, de parler au monde, de témoigner, de dialoguer avec lui.

Au-delà de l'injure faite aux droits de Jésus-Christ à régner sur toute réalité spirituelle comme temporelle, cette idéologie teintée de christianisme fait fi de la réalité concrète d'un homme nécessairement influencé par son milieu.

### Troisième principe : distinction des œuvres spirituelles et temporelles

En outre, si l'Action Catholique vise à christianiser l'homme en tout ce qu'il est, en toute sa nature, cette action se divise en deux types d'œuvres :

– Les œuvres strictement spirituelles comme la liturgie ou le catéchisme. Ces œuvres sont ordonnées directement à un bien surnaturel et leur réalisation relève immédiatement et directement de l'Église.

– Les œuvres temporelles auxquelles se joint un élément moral ou spirituel comme soigner un malade ou rendre la justice. Ces œuvres sont ordonnées directement à un bien temporel. Soigner un malade est une œuvre avant tout naturelle. Mais cette œuvre doit être accomplie dans un cadre et un esprit chrétiens. On le voit bien aujourd'hui avec les questions soulevées par l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie ou la recherche embryonnaire. Ce domaine temporel relève directement des autorités civiles et indirectement des autorités ecclésiastiques

dans la mesure où les autorités laïques doivent obéir aux règles données par l'Église en ce qui concerne la foi et la morale. En effet, selon le mot de saint Pie X, le domaine moral « est le domaine propre de l'Église »<sup>10</sup>. De plus, comme le souligne saint Pie X, la vraie civilisation ne peut exister que sur des bases moralement saines. La véritable civilisation chrétienne ne peut donc exister sans l'Église.

### La Chrétienté

Cette imprégnation surnaturelle de l'ordre individuel, social et politique, temporel et spirituel, c'est ce que l'Église a fait – grâce au concours des autorités civiles – dans ce que l'on appelle la Chrétienté et que saint Pie X nomme civilisation chrétienne.

– D'un point de vue strictement religieux, l'Église s'est efforcée de développer la vie surnaturelle :

*Par la prédication de la foi* au moyen des catéchismes, prédications dominicales, missions paroissiales, littérature religieuse.

*Par la protection contre l'hérésie* à travers la surveillance et l'interdiction des publications hétérodoxes, les condamnations, l'index, la Sainte Inquisition, etc.

*Par le culte* : la messe dans chaque village, l'office au chœur et toutes les prières diverses.

*Par la fondation d'innombrables ordres religieux et monastères* qui couvraient l'Europe entière.

*Par l'instauration d'un maillage de paroisses* qui apportaient à toute la population le secours quotidien et familial de l'Église.

*Par l'œuvre des missions apostoliques.*

*Par la fondation de tiers-ordres, affiliations à des ordres religieux.*

– D'un point de vue temporel, la Chrétienté n'a pas aboli la nature. Elle n'a pas supprimé la famille, ni les villes, les provinces et les États, ni le travail, les classes sociales et le pouvoir politique, ni la guerre, ni l'éducation ou la culture.

Loin de les supprimer, la Chrétienté les a imprégnés en profondeur de la grâce :

*La famille.* L'Église l'a fortifiée en lui apportant une indissolubilité plus

ferme, en la bénissant, en mettant à l'honneur la femme et la mère chrétienne, notamment par le culte de la Vierge Marie.

*Le village.* L'Église l'a centrée autour de l'église et de l'autel, elle l'unifia autour de son curé. Elle a rythmé sa vie au son de ses cloches et de ses offices, mais aussi par tout le cycle liturgique et les fêtes patronales.

*Le travail.* Loin de l'abolir et d'exacerber les inégalités, elle a cherché à le pénétrer de son influence surnaturelle au moyen des confréries corporatives. Elle a inauguré les fêtes patronales, et instauré l'esprit chrétien dans les coutumes et la charité entre les membres.

*Les classes sociales* : progressivement, l'Église a supprimé l'esclavage. Par ailleurs, elle a béni et renforcé les serments de fidélité envers les autorités (les Seigneurs), apprenant aux sujets à voir dans leurs supérieurs des reflets de l'autorité de Dieu et aux supérieurs quels étaient leurs devoirs dont ils auraient à rendre compte au jugement de Dieu.

*Le pouvoir politique* : l'Église a baptisé et converti – non sans mal – les autorités politiques. Les noms de Constantin ou de Clovis pour n'en citer que deux, sont à jamais gravés dans la mémoire de l'Église. Elle a sacré les rois pour leur donner une aide, une assise ainsi qu'une orientation spirituelles en les enjoignant à défendre la foi et à assurer le bien et la protection de leurs sujets, notamment des pauvres et des faibles,

*La guerre* : l'Église a instauré la trêve de Dieu et insufflé l'esprit authentiquement chevaleresque.

*L'éducation* : l'Église a couvert la chrétienté d'écoles cathédrales, puis d'universités, sauvant en même temps d'une perte irréparable le patrimoine intellectuel de l'Antiquité.

*La culture* : l'art en toutes ses

9. Jacques Maritain se distingua bien mal par son souci d'établir le règne du Christ non de manière politique mais culturelle. Cf. son ouvrage *Religion et culture* publié en 1930 et qui sent déjà le souffre.

10 *Notre Charge apostolique*, 25 août 1910, *Documents pontificaux de sa Sainteté Pie X*, t. 2, publications du Courrier de Rome, 1993, p. 254.

**Attention !**  
La chapelle du  
Sacré-Coeur - 20 rue  
Gerbert - 75015 PARIS  
sera fermée pendant les  
vacances d'été.  
Dernière messe :  
le 4 juillet  
Reprise : le 12 septembre

branches, fut non seulement encouragé mais christianisé, élevé au rang d'instrument du culte.

Et que dire des œuvres de bienfaisance par les Hôtels-Dieu, les léproseries et les hospices de toutes sortes ! On n'en finirait pas d'énumérer les œuvres suscitées par l'Église dans son dessein de restaurer toutes choses dans le Christ Jésus.

## Christianiser les structures

De cette énumération, une conclusion s'impose : l'Église a fondé et christianisé des structures afin de mieux christianiser les individus :

*Dans l'ordre proprement spirituel*, l'Église a fondé des structures. Toujours, elle a eu ce souci. Après le passage de missionnaires, son premier effort constant fut de perpétuer l'apostolat par la fondation de paroisses, de diocèses, de monastères, d'ordres religieux. Par exemple saint Benoît n'a si bien rayonné et ne continue de rayonner que parce qu'il a constitué des structures, une règle. Il a pérennisé son œuvre par une règle.

*Dans l'ordre temporel*, l'Église suscite et christianise les structures <sup>11</sup>. Elle ne se contente pas de marquer culturellement les personnes, mais elle vise à baptiser les structures. Ce fut l'erreur du Sillon, du modernisme, de Maritain, de tous les libéraux que de prétendre qu'il faut se contenter de

l'ordre spirituel et d'atteindre les individus sans chercher à baptiser les structures temporelles. C'est une erreur profonde condamnée par la doctrine et la pratique traditionnelles de l'Église.

Une autre conclusion s'impose, c'est que ces structures sont multi-formes.



Saint Louis

*Dans l'ordre spirituel*, l'organisation de l'Église n'est pas totalitaire. Il n'y a pas le pape d'un côté, puis le curé de paroisse. Ce n'est pas un collectivisme religieux. Ce n'est pas non plus l'égalitarisme à tous crins ou la démocratie. Entre le pape et les curés

de paroisse, il y a les évêques. Et dans chaque diocèse, il y a des paroisses et des œuvres diocésaines, diverses, multiples, plus ou moins indépendantes les unes des autres ou indépendantes des paroisses, lesquelles relèvent des évêques ou du moins de Rome pour les œuvres nationales (archi-confréries). Sans oublier les religieux et religieuses qui ressortissent directement de l'évêque ou du pape.

*Dans l'ordre temporel*, l'Église vise à christianiser les corps intermédiaires : ville, corporations ; quand ils sont menacés, à les protéger (cf. dans l'Antiquité le rôle de défenseurs des cités que tinrent les évêques face aux envahisseurs barbares) ; et quand ils sont détruits, à les reconstruire.

L'Action Catholique des hommes du XXI<sup>e</sup> siècle doit ainsi consister à poursuivre et protéger la christianisation des structures, des corps intermédiaires existants et à recréer des corps intermédiaires là où il n'y en a pas.

Cependant, avant d'en venir aux moyens d'y parvenir, il faut donner deux autres principes essentiels de l'Action Catholique :

les « relations que toutes les œuvres de l'action catholique doivent avoir avec l'autorité ecclésiastique » <sup>12</sup> et la confessionnalité (si elles doivent absolument confesser la foi catholique) de ces œuvres.

(A suivre).

11. Dans son encyclique *Graves de communi* du 18 janvier 1901 sur l'Action Catholique, Léon XIII évoquait ces institutions : « Cette science de la charité, que le Christ leur avait transmise, les apôtres d'abord la mirent en pratique et s'y appliquèrent avec un zèle religieux. Après eux, ceux qui embrassèrent la foi chrétienne prirent l'initiative de créer une foule d'institutions variées pour le soulagement des misères de toute nature qui affligent l'humanité.

Ces institutions, perpétuellement en voie de

progrès, sont la propriété, la gloire et l'ornement de la religion chrétienne et de la civilisation à laquelle elle a donné naissance. Aussi, les hommes d'un jugement droit ne peuvent assez les admirer, étant donné surtout le penchant si prononcé de chacun de nous à chercher d'abord ses intérêts et à mettre au second rang ceux des autres (...) une des gloires de la charité, c'est non seulement de soulager les misères du peuple par des secours passagers, mais surtout par un ensemble d'institutions permanentes. De cette façon, en effet, les né-

cessiteux y trouveront une garantie plus sûre et plus efficace. Aussi est-il digne de tous éloges le dessein de former à l'économie et à la prévoyance les artisans ou les ouvriers et d'obtenir qu'avec le temps ils assurent eux-mêmes, au moins en partie, leur avenir. » in *Le laïc*, Les enseignements pontificaux réunis par les moines de Solesmes, Desclée n° 274 et 277, p. 176 et 177.

12 Saint Pie X, *Il fermo proposito* in *Le laïc*, op. cit., n° 364, p. 219.

# Le sacerdoce et la génération Vatican II

— Abbé Bruno Schaeffer —

« Croyants et incroyants sont généralement d'accord sur ce point : tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et son sommet ».

Nous avons là, avec *Gaudium et Spes*, une définition de l'anthropocentrisme radical de Vatican II. Le bouleversement opéré par le concile au niveau du sacerdoce est contenu dans le décret *Presbyterorum ordinis* voté à l'unanimité moins quatre voix. L'abbé Chautard résume l'intention du texte, faire du prêtre « un président avant d'être un sacrificateur » tourné « vers le peuple chrétien avant de l'être vers le sacrifice eucharistique ». C'est l'écho de la théologie nouvelle d'un peuple chrétien réduit au culte de l'homme, « une véritable révolution » constate l'abbé.

Décréter une « année sacerdotale » ne suffit pas à rendre aux prêtres leur identité. Les effets excessifs, admis par beaucoup dans l'interprétation des textes conciliaires n'en doivent pas exclure les causes contenues dans les textes eux-mêmes.

Concrètement en France, la majorité des prêtres a dépassé soixante-quinze ans. Avec quatre-vingt neuf nouveaux prêtres en 2009, les ordinations sacerdotales ont atteint leur plus bas niveau historique. Tel diocèse n'a pas eu d'ordination depuis dix ans, tel autre n'a plus aucun séminariste. À Pamiers ou à Nevers, seuls seize prêtres n'ont pas l'âge de la retraite. Ces chiffres ne sortent pas de la malveillance de quelque officine intégriste. Ils servent d'introduction à une grande enquête du quotidien *La Croix* dont les prémices portent déjà à une conclusion impérative : « La France des prêtres va devoir se réinventer ».

À l'heure des bilans, un livre au titre révélateur *Prêtres dans le souffle de Vatican II* rassemble quinze contributions. Tous se déclarent « prêtres du concile ». Avec lui leur sacerdoce est devenu un nouvel état, ils changent pour être fidèles, ils se font conversations, présence, dialogue, enfouissement. Issus pour la plupart de familles catholiques, la figure des curés de leur enfance ne s'efface pas, même si le concile a fait d'eux des prêtres « très éloignés de l'antique curé ». Les voilà réduits au rôle de passeurs d'Eglise dans le dédale des changements inouïs du monde. Il ne s'agit pas de conduire cette pseudo société à la vérité, mais d'adapter l'Eglise à ce cataclysme. Certes il y a quelques images de pollution, dues à une arrière-garde prête à toutes les restaurations, mais pour

cette génération, malgré tout fragilisée par la réduction du nombre de prêtres à six ou sept mille, ils voient dans l'arrivée de six cent mille laïcs une relève authentique.

## Des séminaristes dans l'enthousiasme

Presque tous séminaristes durant le concile, les prêtres décrivent l'effervescence continue suscitée par chaque nouveau document conciliaire. Une véritable gourmandise alimentée par le corps professoral et les chroniques d'Henri Fesquet dans *Le Monde*.

À l'annonce surprenante de la réunion du concile, pourtant bien préparée dans les coulisses, c'est selon Robert Phalip, âgé de soixante dix-huit ans, une explosion de joie « Bienheureux concile ». Dès la fin de la première session, la soutane est abandonnée pour un costume civil. Un beau jour, François Bousquet encore au petit séminaire voit apparaître son préfet de division en clergyman « habillé comme un protestant ». L'idée d'un concile n'avait jamais effleuré Georges Poyeton, quatre vingt-cinq ans, il croyait davantage à une réforme pastorale qu'à la modification d'une institution. La lecture des Lubac, Congar et Rahner l'adapte rapidement à l'idéologie en cours.

Michel Saulnier est prêtre depuis 1954 lorsqu'il apprend par le laitier la convocation d'un concile dont il estime la réception loin d'être achevée. Une page blanche s'ouvrait : l'émergence des forces calmes décrites par Teilhard de Chardin. Professeur au séminaire du Prado, jugé comme encore tridentin, il s'initie à la joie de la concélébration. Après 1968, le cardinal Renard répartira les séminaires en petites équipes implantées dans les quartiers ouvriers.

Claude Brossolette, alors au séminaire des Carmes, affirme que « la réforme liturgique ne créa pas de difficultés notables ». Tous admettent les changements dans les programmes pour s'adapter aux textes du concile.

## Prêtre selon Vatican II

François Bousquet reçoit le concile comme une « éclatante nouveauté », son bonheur est d'être prêtre « à la manière de Vatican II ». « La bouillie de l'ancien rite », ose-t-il écrire, est devenue un « repas de fête ». C'est pour Robert Phalip l'apparition d'une nouvelle Eglise où prêtres et laïcs commencent à s'appeler par leurs prénoms et se tutoyer. Cela donne « envie de croire et de célébrer ». Malgré les abandons et le mariage de plusieurs confrères, il se veut « un prêtre plongé dans le concile Vatican II et irrigué par son contenu ». Xavier Dubreuil voit : « Une Eglise en débat », malgré les cassures et les espoirs déçus, sa fierté est « d'avoir été et d'être un prêtre du concile ».

Claude Brossolette se veut dans la droite ligne du concile, à l'Institut catholique, il s'implique « selon les directives du concile dans le dialogue avec la modernité ». L'initiation au judaïsme, à l'œcuménisme, au dialogue interreligieux, déjà pratiquée dans les grands séminaires y fait défaut. Il s'y consacre. Aumônier de lycée, Gaston Pietri inaugure un nouveau type de présence dont le maître mot est « adaptation ». Un exemple « la soutane était visiblement de trop », il choisit d'être invisible. L'éclairage décisif de *Lumen Gentium*

est pour lui le remplacement de l'Église hiérarchique, par l'Église « du peuple de Dieu ».

*Presbyterorum ordinis* ne le dément pas « au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi les frères ». Aussi il se trouve plus proche d'hommes engagés dans le service de l'homme que de certains catholiques « alors qu'en principe je partageais leur foi ». La contribution de Jean-Noël Besançon « Peuple qui me fait prêtre » insiste sur la réinvention par Vatican II de la manière de vivre l'Église. Il a reçu l'imposition des mains de l'évêque mais il a conscience que « c'est tout un peuple qui m'a fait et me fait prêtre ». Gavé de textes conciliaires, il le confesse « j'ai pratiqué l'Église selon Vatican II, une Église qui ne se conçoit que pour la vie du monde ». La suppression de la table de communion lève la séparation entre l'Église enseignante et l'Église enseignée. Pendant trop longtemps, on a « mis trop exclusivement l'accent sur l'existence de Dieu ». Roger Peter, ancien de HEC, découvre dans les textes du concile le ministère partagé : l'Église, selon *Lumen Gentium*, est d'abord un peuple.

### L'heure des désillusions

La présentation de l'ouvrage n'hésite pas à évoquer l'épuisement des prêtres dans des formations visant à renouveler sans cesse les innovations pastorales, liturgiques, doctrinales et morales. Xavier Dubreuil concède que l'appel à la nouveauté n'a pas toujours réussi. *Gaudium et Spes* pêche pour lui par excès d'optimisme « exagérément influencé par une certaine idéologie d'un progrès infini ». Pur produit de la JOC et de l'ACO, Jean Moissec a expérimenté avec les laïcs les messes partagées. La quasi disparition des prêtres l'oblige aujourd'hui à les concevoir autrement...

Michel Saulnier revient en France après huit ans passés au Liban. Il y voit « la quasi disparition du sacrement de la réconciliation, tandis que « la confirmation est tombée en déshérence ». Les curés sont remplacés par un « modérateur » ou quelque autre « intervenant ». Le petit nombre des messes engendre la rareté des participants, son diocèse de Meaux se réduit à quatorze paroisses. Il veut y voir un progrès, terni par « La quasi disparition des mouvements d'Action catholique ».

Si pour Gastion Pietri ce n'est pas encore l'heure de l'écroulement, la question des vides à remplir se pose « au fur et à mesure que des pans entiers de nos diocèses sont pour ainsi dire à découvert ». D'où le danger de la réduction du ministère sacerdotal à « des prestations généralement culturelles ». Déçu des prières universelles révélant « rapidement l'oubli du monde des hommes », il guette les nouveaux signes des temps. Roger Peter, attristé du mariage de certains confrères, voit l'avenir dans les grands rassemblements, relais d'une pastorale agonisante. Invitation pour Raymond Courcy à « vivre la mission d'une tout autre manière ». Pour sortir « de la désolation devant l'effondrement visible de la participation aux messes du dimanche et du recrutement des vocations sacerdotales et religieuses », il convient d'admettre une Église n'étant plus au centre de la société. L'émergence de l'individu depuis la Renais-



Ancien pasteur ayant abjuré à Saint-Nicolas le 31 juillet 2006, Monsieur l'abbé Sten Sandmark sera ordonné prêtre le 27 juin 2010 à Zaitskofen (Allemagne) et célébrera une première messe solennelle à Saint-Nicolas-du-Chardonnet le 15 août à 10h30.

sance fait passer du recrutement de masse à une situation minoritaire ». Pour Courcy c'est « une bonne nouvelle ». L'Église de Robert Peloux, en devenant sacrement de salut fait disparaître la notion de société parfaite. Depuis Vatican II « servir la rencontre des hommes avec le Christ est plus important que de faire de nouveaux adhérents ». Pourtant du côté des jeunes selon son observation « en JOC et en aumônerie, les chiffres sont très bas » ; mais ne faut-il pas « faire le deuil des réussites du passé » ?

### La hantise d'une restauration

Pour ma génération, explique Besançon, la joie fut celle de la « mutation de l'Eucharistie ». D'où leur hostilité « devant toute remise en cause de la réforme liturgique de Vatican, « même sur des points mineurs », « personne ne pourra me faire croire qu'il serait loisible de revenir en arrière » affirme le père Pietri. Après avoir rappelé la substitution du sacerdoce universel au sacerdoce du prêtre, le prêtre préside, l'assemblée célèbre, Maxime Lery est obligé d'admettre l'impuissance de la nouvelle liturgie à remplacer l'ancienne liturgie : « produire quarante ans après, un tel désintérêt, oui, le peuple s'ennuie de la messe ». *Lumen Gentium* empêche de poser la question, le texte du concile est là « pour couper l'herbe sous les pieds de toute tenta-

tive de restauration d'une vision pyramidale ». Malgré les échecs constatés, Vatican II reste pour lui « une fontaine intarissable ». Roger Peter voit cependant dans ses « frères intégristes » le rappel de « bien des souvenirs d'enfance » mémoires de nos origines.

### En guise de conclusion...

La post-face de la directrice de *La Croix* émerveillée par toutes ces réussites, attaque les « sites intégristes », rendant responsable ce clergé de la déchristianisation. Au temps du concile, « ils auraient vidé les églises et dévoté les fidèles ». La journaliste préfère rester sur l'utopie d'un clergé résistant, en marche, saisissant l'essentiel, pour Peloux « la liberté de conscience » et l'ouverture « aux autres traditions religieuses ».

Vatican II serait un passage entre la semence et le fruit. Ceci dit « à l'adresse de ceux qui voudraient rétablir à cette

occasion, les funérailles de première classe ». Enterrer Vatican II à Saint-Nicolas, pourquoi pas ?

L'abbé François Marie Chautard « Le sacrement de l'ordre à Vatican II » et « Le sacerdoce ministériel sous Lumen Gentium III » in *L'unité spirituelle du genre humain dans la religion de Vatican II* - Paris 2004, pages 213 à 268 - 27 €

*Prêtres dans le Souffle de Vatican II* - sous la direction de Jean-Louis Soulette - Postface de Dominique Quinio - les Editions de l'Atelier - février 2010 - 21 pages : 21,50 €

En premier lieu pour comprendre la situation du sacerdoce, il convient de lire ou de relire le recueil de textes de Monseigneur Lefebvre : *La sainteté sacerdotale* - Editions Clovis.



## Lectures de vacances

### Le prix à payer

Par Monsieur l'abbé Philippe Bourrat

Les conversions de l'islam au catholicisme sont rares. L'histoire véridique de Joseph Fadelle, Irakien converti durant les années 1990, nous fait comprendre pourquoi : l'islam prévoit tout simplement la mort du renégat mais aussi celle des chrétiens qui ont osé faire du prosélytisme. Dans le cas de Mohammed, fils d'un noble chiite, tout s'est passé très vite. Côtéant lors de son service militaire, au temps de Saddam Hussein, un chrétien qui discute prudemment avec lui du Coran et de l'Évangile, celui qui méprisait les chrétiens ressent brutalement un attrait irrésistible pour le Christ dont il découvre le message d'amour et de rédemption. Le Coran et l'islam perdent à ses yeux tout attrait. Le formalisme de sa piété, la dureté et la sensualité de sa doctrine s'évanouissent face au mystère de l'Eucharistie et à la miséricorde du Sauveur.

Dans un récit captivant où le suspens étreint le lecteur mais aussi où la puissance divine se manifeste magnifiquement, l'auteur qui vit désormais en France, ancien premier de classe de l'école coranique, retrace les incroyables péripéties de sa nouvelle vie car la famille dont il est issu fera tout pour l'éliminer. Il donne par la même occasion un aperçu des insupportables conditions de vie des chré-

tiens en terre d'islam. À l'heure où les autorités religieuses et les pouvoirs politiques se targuent de dialoguer avec l'islam et parlent de tolérance ou de laïcité positive, la lecture réaliste de cet ouvrage peut réveiller la naïveté ou l'inconscience des dupes.

*Le prix à payer* - Joseph Fadelle - L'œuvre Editions  
222 pages, 18 euros

### 2) Mieux que l'histoire de l'Église, l'Église dans son histoire

Par Monsieur l'abbé F.-M. Chautard

Plusieurs avantages s'offrent au lecteur du dernier livre du père Jean-Dominique. Tout d'abord, il y trouve un résumé de vingt siècles d'histoire de l'Église en 300 pages, avec de surcroît un aperçu de l'Église du vingtième siècle, du moins jusqu'au tournant tragique du concile Vatican II. C'est sans doute sommaire et les historiens resteront sur leur faim, mais l'essentiel y est.

En outre, le lecteur a l'agréable surprise de découvrir non seulement la description ou l'explication de faits datés mais surtout un jugement sur ces faits. Car l'auteur a le rare mérite de poser un jugement sur chaque page importante de l'histoire de l'Église, réalisant ainsi l'adage suivant lequel l'histoire est maîtresse de vie.

Un tel procédé peut surprendre tant il est vrai que la prétendue impartialité de l'Histoire a pénétré les esprits. Cependant, à qui veut bien y réfléchir, le simple fait d'écrire une histoire suppose un ensemble de jugements, ne serait-ce qu'à travers le choix des événements relatés, de ceux qui sont tus, ou des explications apportées. Du reste, on ne voit pas pourquoi l'homme devrait se contenter d'accumuler des faits sans les pénétrer de son intelligence. Si l'histoire est humaine, elle doit relever de

la raison et non de la pure vision.

Ce jugement apporté par l'auteur est d'autant mieux venu que l'Histoire, *a fortiori* de l'Eglise, doit être abordée avec esprit de foi. Souvent hélas, des historiens, mêmes catholiques, imprégnés de l'historicisme rationaliste, traitent de l'Eglise comme s'il s'agissait d'une société purement humaine, teintée certes de mystique, mais somme toute explicable par des raisonnements purement humains.

Bien éloigné de cet esprit, le père Jean-Dominique sait au contraire remonter aux principes supérieurs et, en particulier, relever le rôle irremplaçable tenu par la Papauté, montrer l'ancrage de la foi dans ce que l'on a justement appelé la Chrétienté et manifester l'apport providentiel des hérésies à travers les sursauts et réformes occasionnés.

Dès lors, on comprend mieux le titre de l'ouvrage: *La sainte Eglise à travers son histoire*. Par cet intitulé, l'auteur révèle l'angle sous lequel il envisage cette histoire de l'Eglise: un regard de foi, le regard d'un chrétien sur l'épouse mystique du Christ: l'Eglise.

Et c'est bien le noble portrait de l'épouse du Christ et de la mère des chrétiens à travers les âges que l'ouvrage retrace et que le lecteur découvre au fil des pages.

Ainsi transparait mieux le double visage de l'Eglise: un visage humain, avec ses inévitables faiblesses, mesquineries et corruptions; et un visage divin, avec la grâce qui l'illumine, la foi qui l'éclaire, la charité qui l'enflamme.

Au terme de la lecture, le mot de Bossuet prend toute sa valeur. *Mutatis mutandis*, l'Eglise est bien « Jésus-Christ répandu et communiqué ». Naissent alors une plus grande admiration, un plus grand amour envers l'Eglise, et la noble fierté de l'avoir pour mère.

*La Sainte Eglise à travers son histoire* - Père Jean-Dominique - Éditions du Saint Nom - 311 pages, 22 euros. Commander à: Éditions du Saint Nom - 14 rue des Frères Cordeliers, 33490 Saint-Macaire.

### 3) Actualité de Louis Jugnet

Le samedi 17 octobre 2009 s'est déroulée à l'Institut Universitaire Saint-Pie X une journée d'hommage au professeur et philosophe français Louis Jugnet (1913-1973). Sont intervenus quelques-uns de ses anciens élèves du Lycée Pierre-de-Fermat de Toulouse, dont Monsieur Michel Brignol et Monsieur le Professeur Jean de Viguerie, avant Monsieur l'abbé Alain Lorans et Monsieur l'abbé Philippe Bourrat, recteur de l'Institut.

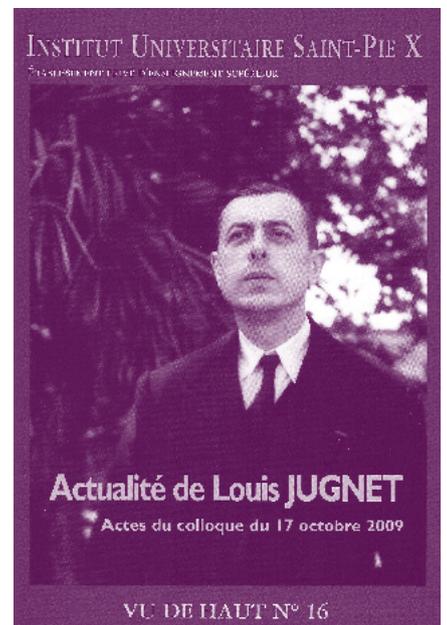
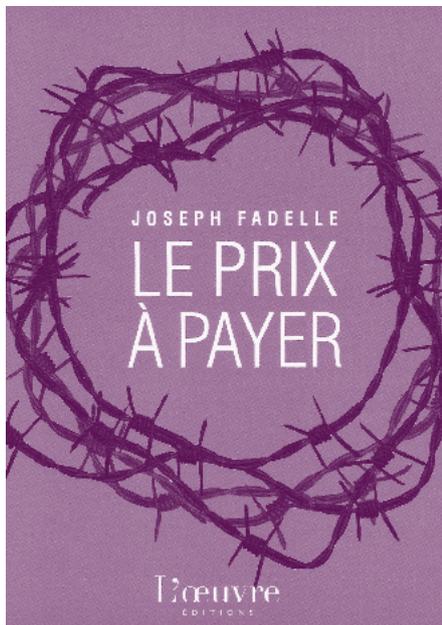
Louis Jugnet fut à la fois un professeur et un philosophe thomiste de grand talent. Tous ceux qui l'ont connu en témoignent. Tous ceux qui le lisent s'en convainquent. La richesse de ses analyses, la concision de ses études, la profondeur de ses synthèses constituent une aide précieuse pour ceux qui, malgré l'étourdissement général d'une société dépouillée de ses penseurs et encombrée d'intellectuels fonctionnarisés, s'obstinent à démêler le fil des erreurs philosophiques et théologiques qui brouillent la conscience des hommes d'aujourd'hui.

S'il est bien connu que les idées mènent le monde, encore faut-il qu'elles soient justes et qu'elles ne mènent pas les hommes loin de leur fin ultime. L'idéalisme a coupé l'homme du réel, il lui a fait quitter les limites de l'être pour voguer au large de tous les possibles de l'imaginaire. Mais l'homme ne vit pas que de rêves. Sa course est marquée par un but et des bornes qui en facilitent l'obtention.

Le philosophe réaliste et thomiste que fut Louis Jugnet nous aide à retrouver le bon sens de l'être, comme l'on remet à l'endroit un livre que l'on veut pouvoir lire.

Un numéro recommandé pour les futurs bacheliers et pour tous ceux qui veulent approfondir les grandes questions philosophiques qui sous-tendent les questions de la théologie contemporaine.

*Actualité de Louis Jugnet* - Actes du colloque du 17 octobre 2009 - Vu de Haut n° 16 - 142 pages, 15 euros





**L**e français se perd, dit-on. Ce n'est malheureusement que trop exact.

Parmi ces pertes linguistiques figure le sens du mot chanter. Le pire étant que cet abandon se fait sans bruit... Naguère, le terme même de musique a déjà subi une altération avec le « rap » qui ne signifie pas grand chose, si ce n'est peut-être le bruit du R.E.R. ...

### La messe... chantée

Il semble en être de même pour le chant. Si l'on prend l'exemple de la messe dite chantée, le verbe chanter est entendu diversement : pour les uns – Dieu merci – il signifie la modulation harmonieuse de la voix, pour d'autres, fredonner, pour d'autres encore – fort rares – hurler, et bien entendu, pour beaucoup, écouter. Certains se rattrapent en y ajoutant une funeste incise doublée d'un regrettable anglicisme : chanter en play-back. D'aucuns objecteront que l'on prend des cantiques inconnus, des *kyriale*<sup>1</sup> insolites à la mélodie d'autant plus rébarbative qu'elle est ignorée. Et c'est le cercle vicieux : je ne chante pas un chant que personne ne chante...

Le drame est que si l'on se cantonne aux chants connus, on tombe vite dans ce que le français appelle si bien la monotonie. Cela ferait rengaine, ce qui ne convient pas à la liturgie dont la diversité si riche permet d'harmonieuses variations.

Avec une malice qui, nous l'espérons, ne sonnera pas faux, nous pourrions répondre également que le triomphal *Kyriale* VIII, surnommé des anges – sans doute à cause des trompettes de ces derniers – pourrait fort bien convenir. Nous sommes prêts à

l'admettre. On pourrait, pour les fêtes de deuxième classe, le chanter de manière fort enlevée, allègre, légère. Pour les fêtes de 1<sup>re</sup> classe, le prendre de manière plus retenue, voire plus grave. Enfin, pour les grandes fêtes solennelles, on pourrait le chanter, note à note, en appuyant pompeusement sur chacune d'elle de manière à donner autant de solennité possible, un peu comme le pas solennel d'une procession de vieux chanoines. Riez, me direz-vous. Oui da ! Aussi passerais-je à un autre couplet.

### Les repons de la messe

L'orgue, les chères orgues... Quand elles se taisent, bien rarement il est vrai, chacun regarde presque son voisin pour être sûr de ne pas démarrer le premier et de ne pas chanter avant les autres un *et cum spiritu* ou un *amen* prématurés. Quel dommage ! Il est si plaisant, si poignant même d'entendre dans notre grande église toute l'assemblée des fidèles répondre avec conviction un *amen* convaincu. Qui, à Saint-Nicolas, n'a jamais été impressionné par le *Pater* récité la nuit de Pâques par un bon millier de fidèles ? Quel beau témoignage de foi qu'une messe chantée avec ferveur par tous !

Notons à ce propos que bien souvent, les hommes sont d'une rare galanterie : « Mesdames, répondez en premier. » semblent-ils susurrer. Y aurait-il chez ces hommes un brin de crainte ? Un soupçon de timidité ? Nous n'osons l'espérer... Ces hommes qui, parfois et quand ils se décident à chanter, prennent malheureusement l'octave du dessous. Des voix de fumeurs, sans doute...

### Quelques principes pour bien s'entendre

Permettons-nous un petit conseil. Même deux... et plus. Le premier serait qu'en chantant, chacun puisse s'entendre chanter pour vérifier que sa voix n'est pas une illusion ; à l'heure du virtuel, il convient de rester méfiant. Le second serait de pouvoir entendre chanter ses voisins, de façon à ne pas les envoyer prématurément chez l'oto-rhino-laryngologiste : un sonotone compliquerait la difficulté. Enfin, le troisième serait de se taire si l'on chante faux. Une question de discrétion, sans doute, de charité assurément, et de salut public, indubitablement. Il est étonnant de voir – pardon – d'entendre le son des orgues de Saint-Nicolas à peine suffire pour couvrir

les cantiques clamés à pleins poumons lors des retours de procession et puis, le dimanche suivant, de diagnostiquer des poumons essoufflés, souffrants, déprimés...

### La voix du magistère

En 1947, Pie XII donnait le ton en rappelant aux fidèles le beau devoir de chanter lors de la divine liturgie : « Il est vraiment urgent que les fidèles assistent aux cérémonies sacrées, non comme des spectateurs muets et étrangers, mais qu'ils soient profondément touchés par la beauté de la liturgie, (...) qu'ils fassent alterner selon les règles prescrites, leurs voix avec la voix du prêtre et de la « Schola » ; si, grâce à Dieu, cela se réalise, alors il n'arrivera plus que le peuple ne réponde que par un léger et imperceptible murmure aux prières communes dites en latin et en langue vulgaire »<sup>2</sup>.

Aussi magnanime mais plus sévère, un ecclésiastique ajoutait les réflexions suivantes : « Celui qui s'oublie lui-même dans le chant, qui renonce à ses intérêts pour chanter la gloire de Dieu, qui se laisse pénétrer jusqu'aux moelles et transformer par la Parole de Dieu, celui-là ne subit-il pas une action purifiante et détachante qu'on peut bien appeler, quoiqu'elle s'accomplisse dans la joie, une immolation ? Telle est peut-être la raison dernière pour laquelle tant de chrétiens se prêtent si peu au chant et à la louange : il leur manque pour cela, sous couleur de dignité et de recueillement, la simplicité ingénue et l'oubli de soi-même qu'exige un véritable sacrifice ».

Alors, pour ne pas être une voix qui crie dans le désert, proclamons-le donc haut et fort : arrêtons de fredonner. Bien plutôt, chantons... *ma non troppo*. Ce sera là une belle manière de s'unir aux anges et aux bienheureux du ciel qui chantent en chœur un perpétuel Sanctus. ☒

1. Le *Kyriale* se dit de l'ensemble constitué du *Kyrie*, *Gloria*, *Santus*, *Agnus*, *Ite missa est*. La liturgie romaine en compte 18 complets, nommés différemment suivant les paroles variées qu'on mit jadis dans le *Kyrie* (*Kyrie fons bonitatis* par exemple) et qui s'ajoutaient aux paroles invariables : *Kyrie eleison*. De même, la liturgie romaine compte 7 *Credo*. Notre souhait le plus cher serait de ne pas regarder ces trésors de la musique sacrée comme des reliques d'un autre temps, vouées au respect que l'on porte à des êtres chers mais disparus...

2. Encyclique *Mediator Dei* citée par Mgr Veuillot, *Notre sacerdoce* (recueil de textes pontificaux sur le sacerdoce), T. 2, Fleurus, 1954, p. 134-135.

# Un prêtre répond à vos questions

— Abbé Jean-Pierre Boubée —

*Lors de la mort, le corps reste sur terre et devient poussière, tandis que l'âme va au paradis, si tel est son mérite. L'âme est immatérielle et l'on en déduit alors que le paradis est immatériel. Pourtant, il y aura la résurrection des corps, et les élus connaîtront leur corps « glorieux ». Ce corps « glorieux » est-il matériel ? Si oui, alors doit-on conclure que le paradis l'est aussi (et alors le paradis serait un lieu physique, que des hommes pourraient théoriquement trouver !) ? Si non, alors qu'est-ce véritablement que le corps glorieux ?*

Dans cette question soulevée par un lecteur, trois interrogations s'enchaînent : 1) Le corps glorieux est-il matériel ? 2) Le paradis est-il matériel ? 3) Peut-on le trouver ?

### *Le corps glorieux est-il matériel ?*

On se rappelle cette scène émouvante durant laquelle, à la veille de mourir, le *Poverello* d'Assise demanda pardon à frère âne – son corps – de l'avoir si mal traité. Le frère âne pouvait se rassurer. Les mauvais traitements se transformeraient au jour de la Résurrection en une récompense proportionnée à la gloire de saint François.

En effet, le corps des justes, instrument des bonnes œuvres jouira de sa récompense. Il ressuscitera et sera glorifié. Cela signifie que le corps tombé en poussière sera reformé par Dieu pour être de nouveau uni son âme.

Comme le proclamait très justement Joinville dans son *Credo* : « Et je crois aussi à la résurrection de la chair (...) car ils sont hors de la foi tous ceux qui n'y croient pas. Car si les morts ne ressuscitaient pas, Dieu ne serait pas juste en cet endroit. Et cela vous pouvez le voir tout clair par les saints et les saintes qui existèrent, et dont les corps souffrirent tant de tourments pour l'amour de Notre-Seigneur, que si Dieu ne récompensait point les corps qui ont souffert ces tourments, ils auraient fait un mauvais service.

### Chardonnet

Courrier des lecteurs  
23, rue des Bernardins  
75005 Paris.  
ou stnicolasduchardon@free.fr

Et d'autre part, nous voyons aussi le contraire, c'est à savoir par les corps des pécheurs à qui Dieu a permis presque toutes leurs aises en ce monde, de façon qu'avec les prospérités que Dieu leur avait prêtées ils ont fait la guerre à Notre-Seigneur ; là la balance de Notre-Seigneur ne serait pas droite, si les corps de ceux-là ne ressuscitaient pas pour attendre le jugement et la justice que Dieu leur a préparés en enfer, comme lui-même témoigne de sa bouche. Et les péchés qu'ils ont faits Dieu les vengera en l'autre monde sur leurs âmes et sur leurs corps, puisqu'il ne tira d'eux aucune vengeance en ce monde ».

Le corps glorieux sera donc matériel. Cependant, tout matériel qu'il soit, il n'en sera pas moins glorieux, jouissant par là de privilèges inconnus des autres corps. La joie de l'âme sera si profonde qu'elle rayonnera sur le

corps auquel elle accordera divers propriétés :

« **L'impassibilité** est ce don qui les préservera non seulement de la mort, mais de la douleur ; elle proviendra de la parfaite soumission du corps à l'âme.

**L'agilité** délivrera le corps du poids qui parfois l'accable dans la vie présente.

Il pourra se porter partout où il plaira à l'âme avec une facilité et une vitesse incomparables, comme l'aigle, ainsi que le dit saint Jérôme »<sup>1</sup>.

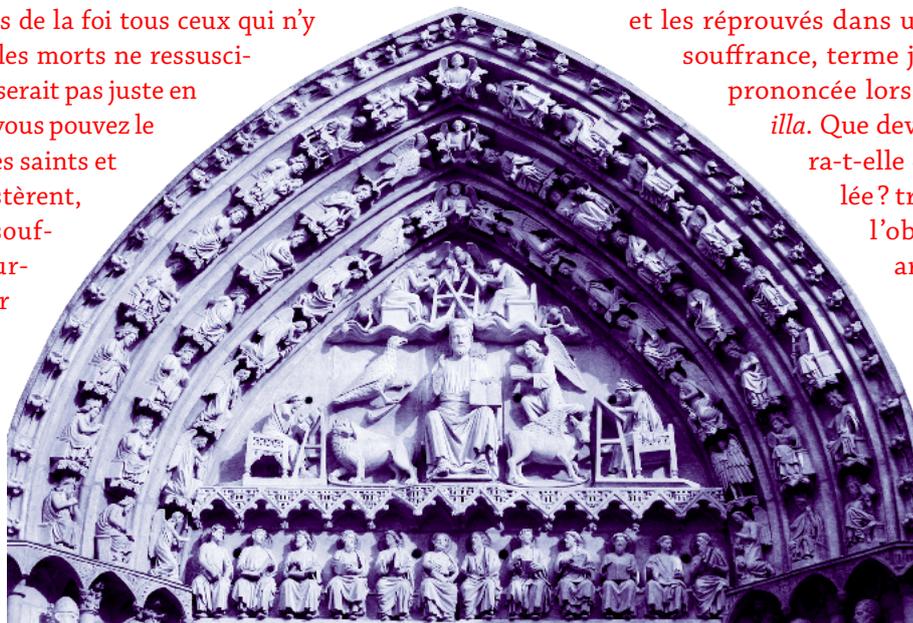
**La subtilité** rendra le corps parfaitement soumis à l'âme et participera ainsi de son immatérialité.

« **La clarté** donnera au corps des saints cet éclat ou cette splendeur qui est l'essence même du beau. Notre-Seigneur dit : "les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de mon Père"<sup>2</sup> et pour en donner une idée à trois de ses apôtres, il fut transfiguré devant eux sur le Thabor »<sup>3</sup>. Cette clarté reste soumise à la volonté de l'âme qui pourra la faire varier.

Cette résurrection sera concomitante de la fin du monde et du jugement dernier. Au même instant, Dieu ressuscitera les élus dans une gloire éblouissante

et les réprouvés dans un corps brûlant de souffrance, terme juste de la sentence prononcée lors de ce jour-là : *Dies illa*.

Que deviendra la terre ? sera-t-elle détruite ? renouvelée ? transfigurée ? Ce sera l'objet d'un prochain article.



1. Garrigou-La-grange, *L'éternelle vie et la profondeur de l'âme*, DDB, 1950, p. 348.

2. Mat 13/14.

3. Garrigou-La-grange, op. cit., p. 348.

## Comme de coutume, le troisième trimestre de l'année scolaire fut riche d'événements



Le 6 juin, 24 enfants recevaient pour la première fois la Sainte Eucharistie dans leur âme.



L'après-midi, la traditionnelle procession de la Fête-Dieu rassembla de nombreux fidèles pour honorer dignement Notre-Seigneur.



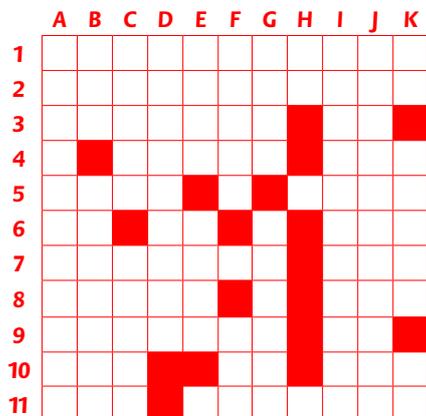
Le 13 juin eurent lieu les confirmations et le 20 juin les communions solennelles.



Enfin, le Chœur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ainsi que l'orchestre Janua Coeli donna un concert fort apprécié d'une messe de Zelenka le dimanche 20 juin et le mardi 22 juin.

### MOTS CROISÉS - Problème N° 07-10

par Cecilia DEM



#### DÉFINITIONS

##### HORIZONTALEMENT

1) Précieuses prédatrices en nos jardins.  
 2) Altiers ou... pour certains « figés ».  
 3) Plisser une voilure - Petit « plus » au bas d'une missive.  
 4) C'est ainsi que nos petits cancrecs l'aimeront! - Il fleurit, royal, en nos jardins cette saison...  
 5) Diminutif d'un Constantin célèbre - Riche ou pauvre, c'est toujours de la

poésie. 6) Fondateur et initiateur de l'Histoire de l'Art Médiéval (initiales) - Pas ailleurs - «... du Contribuable», essaie de nous défendre contre la voracité étatique. 7) Nos « sites » chouchous - « Voie » à la mode et... à l'envers. 8) Notre petit Sénat l'a remplacée - Imbu de lui-même et, cette fois, doublement ridicule. 9) Petit objet décoratif ou personnage insignifiant, généralement du sexe féminin - Initiales d'un mouvement caritatif dont on oublie parfois la dimension universelle. 10) Comme Ré après le passage de Xynthia? - Qui sera son candidat aux prochaines présidentielles (sigle)? - Dans les deux sens, c'est une organisation internationale. 11) Bâtarde ou pas, c'est une légumineuse - Même après la grêle, elle ressemble à un ruban!

##### VERTICALEMENT

A) Le plus populaire d'entre eux conte le roman d'Aucassin et Nicolette. B) L'avoir ou pas?... - Aurait pu illustrer le roman évoqué en A. C) Aurait fait ébouillanter son épouse - Marque latine pour matériel ultra-contemporain. D) Nos mairies en seront bientôt pavoisées. E) Vit avec un lièvre - L'assèchement de cette mer est une vraie catastrophe écologique. F) ... ou

singe-araignée - Organisations professionnelles agricoles... en abrégé. G) Mieux vaut que pleurer - Son nom signifierait « mouche qui tue le bétail ». H) Quand il est élevé, si on est modeste, on l'écrit ainsi? I) Informatique, n'a plus rien à voir avec « l'antédiluvien » stencil. J) Telle est, doublement, notre information officielle! K) Nous avons tous « son » numéro - C'était la « Société d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes »! - Traverse la Taïga sibérienne.

#### SOLUTIONS du N° 06-10

##### HORIZONTALEMENT:

1. COLÉOPTÈRES. 2. OZONATION 3. NU - NT - BI. 4. NYONS - SON. 5. OASIS - OBLAT. 6. CHUT... SI DOUBLÉ - IMPRO. 7. AULX - AVEU. 8. TTC - AN - SERA. 9. III - LU - SN. 10. OR - SBIAAELR (Rabelais). 11. NOCHE TRISTE.

##### VERTICALEMENT:

A. CONNOTATION. B. OZU YASUJIRO. C. LOGOS - LCI. D. EN - NI - SH (Hs = Hors Service) E. OANSSI (Ossian) - ALBE. F. PTT - MINUIT. G. TI - TOP -- AR. H. ÉON - BRASSAÏ. I. RN - SLOVÈNES. J. BOA - ER - Lt (Lieutenant). K. SAINT-SUAIRE.

**ACTIVITÉS DE LA PAROISSE**

**Dimanche 4 juillet**

+ Sur le parvis : quête pour l'œuvre de l'ACIM aux Philippines

**Mardi 6 juillet**

+ A 19h30 : réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de N-D

**Dimanche 11 juillet**

+ Vente de miel sur le parvis  
A 17h45 : concert d'orgue par M. Vincent Rigot, titulaire de l'orgue de chœur à Saint-Nicolas

**Lundi 12 juillet**

+ Camp de cadres (jusqu'au 30 juillet)

**Dimanche 18 juillet**

+ Session de latin vivant à Flavigny (jusqu'au 24 juillet)

**Vendredi 13 août**

+ Université d'été de la FSSPX (jusqu'au 17 août)

**Dimanche 15 août**

+ A 10h30 : première messe de M. l'abbé Sren Sandmark  
+ A 16h00 : procession de N-D de l'Assomption dans les rues avec renouvellement du vœu de Louis XIII

**Vendredi 27 août**

Session Civitas « restaurer une France catholique » (jusqu'au 30 août)

**Dimanche 5 septembre**

+ A 17h45 : concert d'orgue par M. Santeri Siimes (Finlande)

**Mardi 7 septembre**

+ Réouverture du service d'entraide

**Lundi 13 septembre**

+ A partir de la messe de 18h30 : première réunion de Tiers-Ordre de la FSSPX

**Mercredi 15 septembre**

+ 19h30 : réunion de rentrée de la Conférence Saint-Vincent de Paul

**Jedi 16 septembre**

+ A 20h00 : reprise des cours de catéchisme pour tous les adultes baptisés et non baptisés, non confirmés

**Vendredi 17 septembre**

+ De 18h00 à 20h00 : reprise des consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

**Samedi 18 septembre**

+ A 13h00 : reprise des cours de catéchisme pour tous les adultes, baptisés et non baptisés, non confirmés (même cours que le jeudi)  
+ A 14h30 : reprise des cours de catéchisme pour enfants - préparation à la première communion (à partir de



5 ans) à la confirmation, communion solennelle et catéchisme de persévérance  
+ A 16h00 : messe de rentrée des catéchismes

**Dimanche 19 septembre**  
+ Sur le parvis : vente de miel  
+ M. l'abbé Chautard nous quitte pour prendre la direction de l'Institut Universitaire Saint-Pie X. Il célébrera la messe de 10h30. Un pot d'adieu et de remerciement sera servi sur le parvis.

**Dimanche 26 septembre**  
+ A 10h30 : messe de rentrée du groupe scout Saint-François Xavier  
Sur le parvis : quête pour le M.J.C.F.

**Lundi 27 septembre**  
+ Reprise des activités du vestiaire

**Vendredi 1er octobre**  
+ De 18h00 à 20h00 : reprise des consultations notariales gratuites en salle des catéchismes

**Dimanche 3 octobre**  
+ Avec les Petites servantes de Saint-Jean-Baptiste du Rafflay, sur le parvis : marché du Rafflay pour les Sœurs

**Mardi 5 octobre**  
+ A 20h00 : reprise des cours de doctrine approfondie

**Mercredi 6 octobre**  
+ A 15h00 : réunion de la Croisade eucharistique

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Simple : 22 euros  De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

*Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).*